



EDITO

DUNKERQUE-PORT S'ENGAGE À TRAVERS SON PA2D À RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA COP 21

Le Pavillon des Maquettes de Dunkerque-Port aux couleurs de la COP 21

Contenir le dérèglement climatique qui menace nos sociétés et nos économies, tel est le principal enjeu de la COP 21, conférence des Nations unies sur le climat qui se déroulera à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015. Celle-ci doit conduire à l'adoption d'un accord universel dont les objectifs reposent sur la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), l'aide financière des pays en développement ainsi que la mise en œuvre de solutions ambitieuses pour le climat.

Dunkerque-Port, 3ème port de France, 1ère plateforme énergétique européenne, ambitionne de répondre à ces objectifs par la mise en œuvre d'une véritable stratégie en matière de développement durable à l'échelle de son territoire.



**TOUS ENSEMBLE
POUR LE CLIMAT**

cop21.gouv.fr #COP21

A ce titre, Dunkerque-Port s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D) dans le cadre d'une démarche de gouvernance participative, aux côtés de nombreux partenaires territoriaux. Désormais approuvé, le PA2D donne le cadre d'action pour la mise en œuvre programmée du Projet Stratégique 2014-2018 en matière de développement durable. Il est décliné en 5 grandes orientations consolidées par près de 150 actions opérationnelles en faveur de l'environnement. Celles-ci intègrent notamment les deux leviers d'action retenus par la COP 21 à savoir **l'atténuation et l'adaptation** aux changements climatiques.



Dunkerque-Port a ainsi su tirer parti de la réforme portuaire du 4 juillet 2008 qui visait à recentrer l'activité des ports sur les activités régaliennes et les fonctions d'aménageurs du domaine portuaire. En effet, celle-ci a permis au port de bâtir une véritable stratégie de territoire en cohérence avec la Stratégie National Portuaire et déclinée au sein de son Projet Stratégique.

ACTUALITÉ



Dunkerque-Port accueille sa première voiture électrique dans son parc automobile. Une borne de rechargement a, à ce titre été installée sur le parking du bâtiment guillain. Elle sera destinée à l'agent de liaison de Dunkerque-Port qui réalise des petits trajets réguliers entre les différentes antennes du GPMD et ses partenaires.



A l'occasion du lancement du Plan Air Climat Energie Territorial 2015-2021 de la CUD le 3 Novembre dernier, Dunkerque-Port a souhaité marquer son engagement et s'inscrire dans la mobilisation par la signature d'une charte

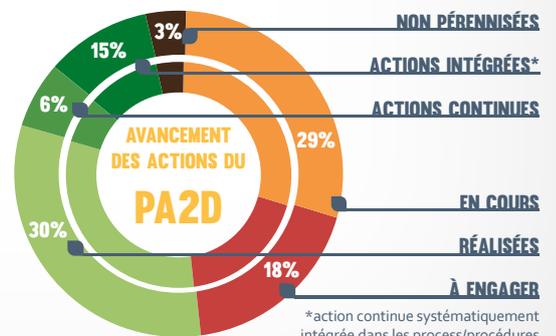
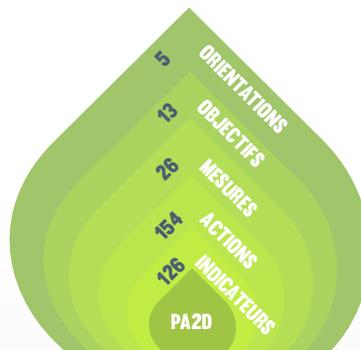
d'engagement. Celle-ci fixe les objectifs du GPMD à atteindre en matière de lutte contre le changement climatique en s'appuyant sur le PA2D.



FOCUS

ÉTAT D'AVANCEMENT DU PA2D

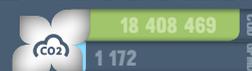
Pour répondre aux orientations et objectifs du PA2D, Dunkerque-Port a mis en œuvre un véritable plan d'action qui rassemble 26 mesures opérationnelles déclinées en près de 150 actions concrètes en faveur d'un développement durable du territoire portuaire. L'état d'avancement de ces actions est renseigné annuellement et permet à Dunkerque-Port de produire un bilan. Ce bilan est en outre complété par près de cent indicateurs de suivi et de résultat.



INDICATEURS

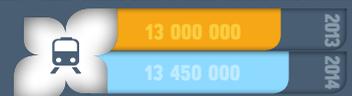


ÉMISSIONS DE GES EN TEC02 EN 2011*



* (Bâtiments et process du GPMD / par rapport à l'ensemble des émissions sur le territoire de la CUD)

TRAFIC FERROVIAIRE EN T SUR LE TERRITOIRE PORTUAIRE



ATTÉNUATION

REPORTAGE

S'ATTAQUER AUX CAUSES DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EN MAÎTRISANT LES ÉMISSIONS DE GES, TEL EST LA VOCATION DU PROCESSUS D'ATTÉNUATION. LA MESURE 2.1-B DU PA2D « DÉVELOPPER LES SERVICES POUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DES NAVIRES » AMBITIONNE D'Y RÉPONDRE.

La convention Marpol VI et la directive européenne qui imposent un taux de soufre de 0,1% dans les émissions des navires sont entrées en vigueur début 2015 pour les zones SECA qui couvrent notamment la Manche et la Mer du Nord. Pour répondre à ces exigences, les armateurs disposent de plusieurs solutions techniques mais celle qui s'avère la plus fiable et plus pérenne économiquement est la motorisation GNL des navires. Dunkerque est le 1er port de la zone Manche/Mer du Nord, à 1 h 30 seulement du rail de navigation, à pouvoir proposer des services d'avitaillement GNL des navires grâce à son terminal méthanier. Cette offre de services différenciante représente une réelle opportunité pour attirer des lignes maritimes et devenir un point de passage obligé pour les navires avec une motorisation GNL. Elle contribue également à la limitation des émissions atmosphériques engendrées par les navires. En effet, le GNL (alternative au fuel) est intéressant pour répondre aux exigences de réduction des émissions de GES

et de particules par les navires. Comparée à celle du fuel lourd traditionnel, la combustion du GNL génère des réductions de 100% des oxydes de soufre et des particules fines, 80% des oxydes d'azote et 20% du CO₂. Par ailleurs, Dunkerque pourrait approvisionner les ports voisins avec un service de barges ou de petits méthaniers pour permettre d'une part, le réapprovisionnement de sites de stockages portuaires distants ne disposant pas de terminal méthanier à proximité et, d'autre part, d'avitaillement direct des navires, en particulier sur le détroit mais de façon plus large en Manche – Mer du Nord.

Dunkerque-Port étudie également d'autres mesures pour limiter les émissions des navires (alimentation électrique des navires à quai, relocalisation des remorqueurs à l'ouest, mesures incitatives pour l'accueil de navires moins polluants...)



ETAT D'AVANCEMENT DE LA MESURE 2.1-B DU PA2D



REPORTAGE

PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS, PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL, AUTANT DE MESURES PHARES DU PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES QUI VISE À RÉDUIRE NOTRE VULNÉRABILITÉ FACE AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. LA MESURE 2.1-A DU PA2D « MAÎTRISER LE RISQUE INONDATION » AMBITIONNE D'Y RÉPONDRE.

ADAPTATION

Les perspectives d'évolution du niveau de la mer représentent deux principaux enjeux pour le port :

- la montée des eaux impacte la cote des ouvrages et aménagements réalisés pour le développement portuaire ;
- le recul du trait de côte et l'amaigrissement des plages, impactent le niveau de protection qu'ils assurent aux ouvrages portuaires.

Dunkerque-Port gère 17km de façade maritime dont le Domaine Public Maritime que l'Etat lui a confié. A ce titre, une surveillance régulière de l'état des digues, du cordon dunaire, du niveau de la plage et de la bathymétrie des petits fonds et chenaux de navigation est effectuée.

La façade maritime portuaire correspond essentiellement à l'UG4, unité définie initialement dans le Plan Littoral d'Actions pour le Gestion de l'Erosion (P.L.A.G.E) en 2003. Pour faire face au risque de submersion marine, Dunkerque-Port déploie une véritable stratégie de gestion de sa façade maritime basée sur la gestion des sédiments. Ceux-ci, qu'ils soient issus des dragages d'entretien des chenaux portuaires ou des dragages mis en œuvre dans le cadre des projets d'aménagement, sont mis en priorité, au service de la protection du littoral. Les leviers sont multiples, réensablement de plages, confortement d'ouvrage de défenses (digues), réaffectations de matériaux pour maintenir

le bilan sédimentaire d'une zone, ... et participent à la sauvegarde des usages de l'arrière pays. Par ailleurs, Dunkerque-Port mène des suivis et de la recherche en partenariat avec l'Université du Littoral Côte d'Opale afin de définir une gestion optimale de ces espaces littoraux. Celle-ci sera prochainement conforter par un outil de planification ainsi qu'un programme d'actions afin de gérer efficacement le littoral portuaire au sein de l'UG4.

Dunkerque-port est également concerné par le risque inondation par les eaux continentales. Il est l'exutoire du canal exutoire des waterings dont la vocation est d'évacuer les eaux continentales. La zone des waterings est inférieure au niveau moyen des plus hautes mers, ce qui provoque des problèmes d'évacuation des eaux venues de l'amont lors de fortes précipitations. Ainsi lors d'événement météo-marins significatifs qui pourraient se multiplier voire s'intensifier avec les changements climatiques, l'incapacité des exutoires à rejeter les eaux continentales en mer pourraient conduire à une inondation de l'arrière pays. Pour y faire face Dunkerque-Port propose dans le cadre du PA2D, d'adapter le protocole de gestion des ouvrages (écluses, stations de pompage) en partenariat avec l'Institut Interdépartemental des Waterings afin de limiter le risque inondation.

ETAT D'AVANCEMENT DE LA MESURE 2.1-A DU PA2D

